

Septembre 2025

Chers élèves, parents et tuteurs,

Tous les élèves de 7^e année peuvent obtenir trois vaccins gratuitement dans le cadre du programme d'immunisation en milieu scolaire. Ces vaccins font partie du calendrier de vaccination systématique et sont gratuits uniquement dans le cadre du programme d'immunisation en milieu scolaire, et non par l'intermédiaire de votre médecin de famille.

La vaccination contribue grandement à la santé globale des enfants. Nous vous encourageons à lire le formulaire de consentement ci-joint concernant les vaccins suivants qui sont ? offerts dans le cadre du programme d'immunisation en milieu scolaire :

- le vaccin contre l'hépatite B;
- le vaccin conjugué contre le méningocoque ACYW;
- le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH).

En tant que parent, vous aidez votre enfant à prendre des décisions concernant sa santé. Aux termes de la *Loi sur le consentement aux soins de santé*, nous avons besoin du consentement de l'élève pour lui administrer un vaccin. Si on estime que l'élève ne comprend pas les renseignements fournis, on communiquera avec le parent ou le tuteur.

Veuillez remplir et retourner le formulaire ci-joint à l'école **avec les signatures de l'élève et du parent** au plus tard le **lundi 15 septembre 2025**.

Nous vous demandons de retourner le formulaire de consentement rempli à l'école, que votre enfant reçoive ou non les vaccins.

Si votre enfant éprouve de l'anxiété liée aux aiguilles, lisez le code QR pour obtenir des conseils qui l'aideront à se sentir plus à l'aise face à la vaccination.



À noter :

- Le vaccin conjugué contre le méningocoque ACYW est **obligatoire** pour les élèves de 7^e année aux termes de la *Loi sur l'immunisation des élèves*. Les élèves doivent donc se faire vacciner ou avoir présenté au bureau de santé, une Déclaration d'exemption médicale ou philosophique, faute de quoi ils pourraient être suspendus de l'école.
Pour en savoir plus long, visitez le www.simcoemuskokahealth.org
- Sachez que le vaccin contre l'hépatite B (HB), souvent requis ou recommandé pour l'emploi ou les voyages, et celui contre le virus du papillome humain (VPH), pour la prévention du cancer, sont gratuits seulement jusqu'à la fin de la 12^e année. Le coût de ces 2 vaccins est d'environ 600 \$ et 150 \$, respectivement.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Colin Q-T Lee, MD, M.Sc., CCMF(MU), FRCPC
Médecin hygiéniste adjoint